

## **APPEL A CANDIDATURES INTERNE/EXTERNE**

La Chambre d'agriculture et de la pêche est susceptible de recruter **en CDI** et dans les plus brefs délais :

### **UN TECHNICIEN CONSEIL (H/F)**

#### **pour le Groupement de Défense Sanitaire (GDS-A) ROME : A 1301**

Sous l'autorité du Chargé de missions filières animales en charge de l'équipe opérationnelle pour le GDS-A, il/elle aura pour missions majeures de :

- de participer à l'amélioration de la productivité des élevages et au bon suivi sanitaire dans les filières bovines, ovine/caprines, cervidés, porcine, avicole et équine ;
- de conseiller et d'accompagner les éleveurs dans le suivi de leur exploitation et de leur production ;
- de contribuer spécifiquement au suivi des troupeaux pour les trois thèmes prioritaires : identification généralisée, gestion de la tique du bétail, suivi des maladies bovines réputées non contagieuses, gestion des parasites digestifs ;
- de faciliter le transfert d'informations entre les éleveurs et les partenaires des filières dans les domaines suivants :
  - Valorisation des données d'identification (IPG)
  - Amélioration de la productivité numérique
  - Conduite alimentaire
  - Classification des abattages
  - Mission et travaux en relation avec les organisations professionnelles, notamment, les syndicats professionnels, les UPRA

#### **Localisation :**

- Province Sud, bureau basé à Bourail – antenne de Nessadiou
- Déplacements possibles sur le Territoire

#### **Profil souhaité :**

- BAC+3 type licence professionnelle, option production animale fortement appréciée ;
- Expérience réussie de 3 ans minimum fortement souhaitée dans le domaine ;
- Sens du service du public, bonne capacité relationnelle ;
- Capacité d'adaptabilité et de travail en équipe, rigueur ;
- Permis B obligatoire

Les candidats(es) intéressés(es) doivent adresser au plus tard **le vendredi 8 décembre 2023**, par courrier au siège de la Chambre d'agriculture et de la pêche – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – ou par mail [rh@cap-nc.nc](mailto:rh@cap-nc.nc) leur dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation au Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche ;
- Un CV actualisé indiquant la date d'arrivée sur le territoire si non citoyen(ne) calédonien(ne) ;
- Les prétentions salariales.

*Les copies des diplômes et les justificatifs d'emploi pourront être demandés ultérieurement.*

Les personnes retenues sur dossier seront convoquées pour un entretien devant le comité de recrutement.

Le Président,  
  
Jean-Christophe NIAUTOU

